

CCPQ

Rue A. Lavallée, 1
1080 Bruxelles

Tél. : 02/ 690.85.28

Fax : 02/ 690.85.78

Email : ccpq@profor.be
www.enseignement.be

1. AGRONOMIE

1.1. AGRICULTURE

ELEVEUR / ELEVEUSE

PROFIL DE FORMATION (Spécifique Art. 45)

PQ ayant généré le PF : Exploitant/Exploitante agricole (Eleveur-
Polyculteur/Eleveuse-Polycultrice)

Accord du Conseil Général

Le 19 mai 2005

LE METIER

Pour assurer son rôle, l'éleveur / l'éleveuse doit avoir un profil qui laisse une très large place à la pratique en respectant les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et d'environnement.

L'éleveur / L'éleveuse exerce différentes activités dans le respect des consignes reçues et doit pouvoir :

- observer le comportement d'un animal et d'un troupeau ;
- appliquer les techniques ou opérations liées aux productions animales ;
- maintenir le bon fonctionnement des outils, machines et bâtiments agricoles ;
- organiser son travail ;
- s'intégrer dans la vie professionnelle.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance au représentants des formateurs, des associations et organismes professionnels, des syndicats qui, tant dans les groupes de travail qu'au sein des commissions consultatives , nous ont aidés à construire le présent profil de formation.

Gaspard BONANE,

Président de la commission consultative.

Luc Fontaine,
Xavier Delpierre,

Chargés de mission.

TABLE DES MATIERES

Le métier	Page 2
Remerciements	Page 3
Table des matières	Page 4
Fonction 01: Observer le comportement d'un animal et d'un troupeau.	Page 5
Fonction 02: Appliquer les techniques ou opérations liées aux productions animales dans le respect des consignes reçues.	Page 7
Fonction 03: Appliquer les techniques ou opérations liées au maintien opérationnel et au fonctionnement optimal des outils, machines, matériels et bâtiments agricoles dans le respect des consignes reçues.	Page 12
Fonction 04: Organiser son travail dans le respect des consignes reçues et effectuer les différentes tâches dans les conditions de sécurité optimale.	Page 14
Fonction 05: Agir en acteur de la protection de l'environnement (recommandations pour un développement durable).	Page 16
Fonction 06 : S'intégrer dans la vie professionnelle.	Page 18

Fonction 01: Observer le comportement d'un animal et d'un troupeau.

ACTIVITES DU (DES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES	
1.1. Repérer dans un élevage un animal ayant un comportement ou un développement physiologique particulier.	1.1.1. Décrire l'anatomie et la morphologie des principaux groupes d'animaux;	CM	L'apprenant(e) décrit correctement la configuration et la structure externe des animaux d'élevage, de production laitière et de viande de nos régions.	
	1.1.2. Décrire les principales modifications intervenant au cours de la croissance.			
	1.1.3. Observer la présence d'un comportement ou d'un état physiologique particulier.	CM		L'apprenant(e) repère de manière fiable un comportement particulier d'un animal.
	1.1.4. Décrire les symptômes ou le comportement liés à l'état morphologique ou physiologique particulier observé.	CM		L'apprenant(e) décrit correctement les symptômes simples (agitation, abattement, manque d'appétit, ..., femelle en chaleur, en gestation avancée ou prête à mettre bas, ...)
1.2. Repérer chez un animal ou dans un élevage la présence d'une maladie ou d'un parasite.	1.2.1. Observer les symptômes des principales maladies et des principaux parasites.	CM	L'apprenant(e) appréhende correctement les symptômes des principales maladies et des parasites courants des animaux d'élevage, de production laitière et de viande de nos régions.	
	1.2.2. Identifier par leur nom commun les principales maladies et principaux parasites externes et internes des animaux.	CM		
	1.2.3. <i>Déceler chez un animal les indices de présence des principales maladies et des principaux parasites.</i>	CEP		
1.3. Repérer des conditions anormales d'ambiance ou d'environnement d'un élevage.	1.3.1. Appréhender les conditions d'ambiance et/ou d'environnement pour le bien-être et le développement des animaux.	CM	L'apprenant(e) explique correctement les normes zootechniques et fonctionnelles pour le logement des animaux.	
	1.3.2. Présenter les normes zootechniques et	CM		

	fonctionnelles pour le logement des animaux (bien-être animal, réglementations, ...)		
	1.3.3. <i>Déceler les indices de présence de conditions anormales d'ambiance ou d'environnement.</i>	CEP	
1.4. Rendre compte de ses observations.	1.4.1. Rappporter oralement ou par écrit et d'une façon compréhensible les observations faites lors de l'examen d'un animal ou d'un troupeau.	CM	L'apprenant(e) présente correctement, oralement ou par écrit, la synthèse des informations exploitables relatives aux observations réalisées.

Fonction 02: Appliquer les techniques ou opérations liées aux productions animales dans le respect des consignes reçues.

ACTIVITES DU (DES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
2.1. Alimenter les animaux dans le respect des consignes reçues.	2.1.1. Appréhender les mécanismes de la digestion: <ul style="list-style-type: none"> - schématiser l'organisation générale du système digestif des principales catégories d'animaux ; - expliquer la fonction essentielle des organes de l'appareil digestif. 	CM	L'apprenant(e) schématise correctement l'organisation du système digestif des animaux d'élevage, de production laitière et de viande de nos régions et identifie correctement chacun des organes du système. Il/Elle explique correctement la fonction essentielle des organes.
	2.1.2. Présenter les exigences nutritives des animaux en fonction de leur stade de développement et de leur destination.	CM	
	2.1.3. Distinguer les principales caractéristiques des aliments les plus courants: <ul style="list-style-type: none"> - identifier les nutriments des aliments selon leur source et expliquer leur fonction sur le développement des animaux; - estimer, par le toucher, la vue, le goût, la qualité d'un aliment, d'un fourrage; - identifier les principaux aliments et caractériser leurs apports nutritifs; - expliquer la signification des indications reprises sur les étiquettes des aliments commerciaux; - appréhender les notions de normes de qualité d'une alimentation et agir en conséquence. 	CM	L'apprenant(e) explique correctement les caractéristiques nutritives des principaux aliments. Il/Elle décode et explique correctement les différents termes, symboles, ... repris sur une étiquette commerciale ou une notice d'utilisation des aliments. Il/Elle explique correctement les notions de normes de qualité.
	2.1.4. <i>Présenter les conséquences d'une alimentation non conforme aux normes pour la santé humaine.</i>	CEF	
2.2. Conserver, préparer et distribuer les aliments dans le respect des règles	2.2.1. Réaliser la préparation et la distribution des rations:	CM	Le travail exécuté répond aux exigences professionnelles.

de sécurité et des consignes prévues.	<ul style="list-style-type: none"> - respecter les consignes; - estimer des quantités d'aliments en volume, en poids; - respecter les règles d'hygiène et de sécurité. 		<p>Les consignes sont respectées. Les prescriptions prévues en matière d'hygiène et de sécurité sont appliquées. L'aspect qualitatif du travail fait l'objet d'une attention constante.</p>
	2.2.2. Réaliser le stockage des aliments dans le respect des consignes données. Décrire les modes de conservation des aliments.	CM	
2.3. Participer à la conduite des différentes phases du cycle de reproduction des animaux.	2.3.1. Identifier et caractériser les principales races des différentes catégories d'animaux présents dans les élevages de nos régions.	CM	L'apprenant(e) décrit correctement les caractéristiques des différentes races des animaux d'élevage, de production laitière et de viande de nos régions. En situation concrète, il/elle identifie correctement les différentes races.
	2.3.2. Exposer les mécanismes de la reproduction: <ul style="list-style-type: none"> - schématiser l'organisation générale du système de reproduction des principales catégories d'animaux; - décrire la fonction des organes mâle et femelle. 	CM	
	2.3.3. Identifier les signes indicateurs du moment opportun pour la mise à la reproduction et préparer celle-ci.	CM	
	2.3.4. Décrire les principes de l'insémination artificielle et les techniques de mise en œuvre.	CM	
2.4. Assurer la mise bas, seul ou assisté.	2.4.1. Décrire quelques signes indicateurs d'un état de gestation.	CM	L'apprenant(e) décrit correctement quelques indicateurs d'un état de gestation des animaux d'élevage, de production laitière et de viande de nos régions.
	2.4.2. <i>Prévoir et préparer la mise bas (organisation et préparation des locaux et du matériel).</i>	CEP	
	2.4.3. <i>Participer aux opérations de mise bas.</i>	CEP	

	2.4.4. Citer les premiers soins à dispenser à la mère et au(x) jeune(s) après la mise bas.	CM	L'apprenant(e) décrit correctement les premiers soins à dispenser à la mère et aux jeunes après la mise bas et justifie correctement ces soins.
	2.4.5. <i>Dispenser les premiers soins dans le respect des techniques de mise en œuvre et des règles d'hygiène et de sécurité.</i>	CEP	
2.5. Appliquer les plans de prophylaxie relatifs aux principaux risques de maladie dans le respect des consignes reçues.	2.5.1. Décrire les principaux troubles et maladies (microbiennes, nutritionnelles).	CM	L'apprenant(e) décrit correctement les maladies courantes des animaux d'élevage, de production laitière ou de viande.
	2.5.2. Décrire les principaux parasites externes et internes, identifier leurs effets sur la croissance des animaux .	CM	L'apprenant(e) décrit correctement les parasites courants des animaux d'élevage, de production laitière ou de viande.
	2.5.6. Appréhender l'importance des problèmes sanitaires pour le développement d'un élevage: <ul style="list-style-type: none"> - au niveau économique; - au niveau de la répercussion sur la santé humaine; - ... 	CM	L'apprenant(e) justifie correctement la prise en compte des problèmes sanitaires en élevage.
	2.5.7. Appliquer les programmes de traitements prophylactiques et curatifs sur les animaux et les programmes d'entretien des locaux.	CM	
	2.5.8. Citer les principales réglementations en vigueur en matière de dépistage des maladies y compris celles à déclaration obligatoire.	CM	
	2.5.9. <i>Appliquer, sous le contrôle d'un vétérinaire, un plan de traitement prophylactique, dans le respect des législations en vigueur.</i>	CEP	
	2.6. Dispenser certains traitements simples et intervenir en cas d'urgence	2.6.1. <i>Appliquer les techniques de soins, traitements, pouvant être dispensés en situation d'urgence,</i>	CEP

(blessure, étranglement,...).	<i>d'initiative ou sur les conseils d'un vétérinaire dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène:</i>		
	- diagnostic (prise de température, observation de l'œil,...);	CM	Le diagnostic est correctement établi.
	- réalisation d'un traitement (injection sous-cutanée et intramusculaire, application d'une pommade, ...) en respectant les consignes d'utilisation des produits et des matériels.	CEP	
	2.6.2. Appliquer les procédures d'intervention en cas d'intoxications dues à la manipulation et utiliser les produits sanitaires dans le respect des consignes reprises dans les notices d'utilisation.	CEP	
2.7. Manipuler et intervenir sur un animal dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.	2.7.1. Appliquer les techniques adéquates pour pratiquer des interventions, des manipulations sur un animal ou un lot d'animaux en respectant les règles de prévention des accidents corporels, et les principes de l'économie des efforts.	CEP	
	2.7.2. Adopter un comportement d'assurance vis-à-vis des animaux (stabilité émotionnelle,...)	CEP	
2.8. Participer à la récolte , la conservation des produits laitiers dans de bonnes conditions d'hygiène.	2.8.1. Décrire l'anatomie et la physiologie de la mamelle et la composition du lait.	CM	L'apprenant(e) explique correctement : <ul style="list-style-type: none"> • l'anatomie de la mamelle; • le déclenchement et à l'entretien de la sécrétion lactée; • la composition du lait.
	2.8.2. Schématiser les différents systèmes de traite et en décrire le fonctionnement.	CM	L'apprenant(e) schématise les systèmes de traite courants et explique correctement leur fonctionnement.
	2.8.3. Réaliser la traite dans le respect des règles d'hygiène: <ul style="list-style-type: none"> - décrire les différentes phases de la traite; - utiliser l'équipement selon les règles. 	CEP	

	2.8.4. Identifier les dispositions légales relatives à la conception des locaux de traitement des produits laitiers, au nettoyage du matériel de récolte, à la conservation des produits.	CM	L'apprenant(e) explique correctement les prescriptions légales à respecter pour la récolte et la conservation des produits laitiers.
	2.8.5. Caractériser les systèmes de conservation des produits de la traite: <ul style="list-style-type: none"> - décrire les techniques de conservation; - appliquer les techniques de conservation des produits en vue de garantir leur qualité. 	CM	L'apprenant(e) explique correctement les explications relatives aux différentes techniques de conservation des produits laitiers.
	2.8.6. Prélever des échantillons selon les procédures réglementaires afin d'effectuer les contrôles de qualité.	CM	L'apprenant(e) respecte les procédures établies pour les prélèvements d'échantillons.
	2.8.7. Lire et interpréter un bulletin de résultats d'analyses .	CM	L'apprenant(e) décode et explique correctement les résultats d'un bulletin d'analyse du lait.
2.9. Participer à la préparation des animaux destinés à être vendus ou présentés.	2.9.1. <i>Préparer un animal destiné à la vente ou à un concours.</i>	CEP	
2.10. Récolter et stocker les sous-produits de l'élevage dans le respect de la réglementation sur la protection de l'environnement.	2.10.1. <i>Traiter les effluents dans le respect des réglementations en vigueur sur la protection de l'environnement.</i>	CEP	

Fonction 3 : Appliquer les techniques ou opérations liées au maintien opérationnel et au fonctionnement optimal des outils, machines, matériels et bâtiments agricoles dans le respect des consignes reçues.

ACTIVITES DU (DES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
3.1. Effectuer les opérations d'entretien et de maintenance de premier niveau des outils, machines et matériels conformément aux consignes fournies et établir la liste des travaux à réaliser.	3.1.1. Appréhender et expliquer les principes de base de fonctionnement des outils, machines et matériels utilisés dans les exploitations agricoles pour l'élevage, la préparation et la distribution des aliments, la récolte des produits, ...	CM	Les principes de base du fonctionnement des outils, matériels et équipements sont correctement décrits.
	3.1.2. Réaliser des opérations de maintenance de 1 ^{er} niveau : - lire et comprendre les notices d'entretien et de maintenance de premier niveau des équipements; - procéder aux différents travaux d'entretien et de maintenance de 1 ^{er} niveau prévus dans les notices des constructeurs dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène.	CM	En situation concrète de travail, l'apprenant(e) : • décode correctement et applique d'une manière stricte les consignes de travail, • utilise les outils et matériels appropriés aux travaux à exécuter, • respecte les techniques opératoires et maîtrise les gestes professionnels, • respecte les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène et de santé, • a une attention constante pour l'aspect qualitatif du travail.
3.2. Effectuer des travaux simples d'installation ou de réparation dans l'exploitation : maçonnerie, menuiserie, plomberie, chauffage, électricité, soudage ...	3.2.1. <i>Participer aux travaux d'installation ou de réparation à effectuer aux infrastructures;</i>	CEF/ CEP	
	3.2.2. Réaliser des réparations, des raccordements électriques simples dans le respect de la réglementation sur les installations électriques.	CM	En situation concrète de travail dans les domaines de l'électricité, du soudage, perçage, meulage, l'apprenant(e) : • décode correctement et applique d'une manière stricte les consignes de travail;
	3.2.3. Pratiquer des travaux simples en soudage, perçage, meulage.	CM	• utilise les outils et matériels appropriés aux travaux à exécuter; • respecte les techniques opératoires et maîtrise les

	3.2.4. Suivre les directives de montage fournies par le fabricant.	CM	<ul style="list-style-type: none"> gestes professionnels; respecte les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène et de santé; a une attention constante pour l'aspect qualitatif du travail.
	3.2.5. <i>Pratiquer des réparations simples en maçonnerie, menuiserie, plomberie, ...</i>	CEF/ CEP	
3.3. Participer à l'installation de nouveaux équipements à partir de consignes fournies.	3.3.1. Lire, comprendre un plan, croquis, schéma.	CM	
	3.3.2. Suivre les directives de montage fournies par le fabricant.	CM	

Fonction 4 : Organiser son travail dans le respect des consignes reçues et effectuer les différentes tâches dans les conditions de sécurité optimale.

ACTIVITES DU (DES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
4.1. Préparer le matériel, les produits dans le respect des consignes fixées.	4.1.1. Lire, comprendre et respecter des consignes.	CM	En situation concrète, l'apprenant(e) : <ul style="list-style-type: none"> décode correctement et applique d'une manière stricte les consignes de travail ; choisit les outils, matériels et produits en parfaite adéquation avec les consignes ou avec les travaux à exécuter ; vérifie de manière fiable, avant utilisation, l'état de fonctionnement des outils et matériels.
	4.1.2. Choisir les outils, machines et matériels, produits appropriés à chaque type de travail.		
	4.1.3. Vérifier l'état de fonctionnement des outils, machines et matériels avant utilisation.		
4.2. Effectuer les différentes tâches dans un souci d'efficacité, d'économie d'effort , d'hygiène, de sécurité et de qualité.	4.2.1. <i>Réaliser les différentes tâches en appliquant les règles d'ergonomie et d'organisation rationnelle du travail:</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>rechercher l'efficacité;</i> - <i>appliquer les principes de l'économie des efforts;</i> - <i>respecter les règlements en matière de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement.</i> 	CEF/ CEP	
4.3. Nettoyer, vérifier et ranger les équipements, matériels et produits utilisés.	4.3.1. Réaliser le rangement des outils, matériels et produits à la fin d'une activité: <ul style="list-style-type: none"> - nettoyer, à la fin d'un travail ou avant rangement, les outils, matériels et équipements dans le respect des consignes et des règles de sécurité; - ranger, après nettoyage, les outils matériels et équipements; - ranger les produits non utilisés dans le respect des règles de sécurité et de protection de 	CM	En situation concrète, l'apprenant(e) : <ul style="list-style-type: none"> décode correctement et applique d'une manière stricte les consignes de travail ; utilise les nettoyants conformément aux notices d'utilisation des produits, respecte les techniques opératoires et maîtrise les gestes professionnels, respecte les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, de santé et de protection de l'environnement,

	l'environnement.		<ul style="list-style-type: none">• après utilisation, range en toute sécurité et dans le respect des agencements prévus, les outils, matériels et produits.
--	------------------	--	--

Fonction 5 : Agir en acteur de la protection de l'environnement (recommandations pour un développement durable).

ACTIVITES DU (DES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
5.1. Mettre en application les recommandations du Plan d'Environnement pour un Développement durable.	5.1.1. Appréhender le concept de développement durable (enjeux, objectifs, approche globale de la gestion de la nature et du paysage, ...) : - identifier les recommandations du Plan d'Environnement pour un Développement durable; - être acteur de la prévention en appliquant les recommandations du "Code de bonne pratique agricole" ;	CM	L'apprenant(e) explique correctement les enjeux, les objectifs, ... du concept de développement durable. Il/Elle applique correctement les recommandations du "Code de bonne pratique agricole". Il/Elle identifie et justifie correctement les recommandations relatives aux actions à mettre en œuvre dans le cadre du "Plan d'environnement pour un développement durable".
	- <i>appliquer les recommandations du Plan d'Environnement pour un Développement durable.</i>	CEP	
5.2. Utiliser les alternatives aux méthodes de fertilisation et de lutte chimique contre les ennemis des cultures.	5.2.1. Identifier les dégâts possibles causés par une application intensive de pesticides et d'engrais;	CM	L'apprenant(e) explique correctement : • les dégâts que peuvent causer les engrais et les pesticides, • l'influence des engrais et pesticides sur la qualité des productions.
	5.2.2. Appréhender l'influence des fertilisants et des pesticides sur les différents critères de qualité des produits agricoles de l'exploitation.	CM	
	5.2.3. Appréhender les méthodes permettant de réduire l'utilisation des fertilisants chimiques.	CM	L'apprenant(e) identifie correctement les méthodes alternatives pour une utilisation réduite des engrais chimiques.
	5.2.4. Appréhender les méthodes de stockage et d'application des fertilisants naturels donnant un minimum de pertes en éléments nutritifs et évitant leurs effets préjudiciables sur l'environnement.	CM	L'apprenant(e) explique correctement les explications relatives aux conditions optimales de stockage et d'utilisation des fertilisants naturels dans le respect de l'environnement.
	5.2.5. Appréhender les alternatives aux méthodes de	CM	L'apprenant(e) identifie correctement les méthodes

	lutte chimique en prenant en compte les impacts sur la rentabilité de l'entreprise.		alternatives de lutte chimique. Il/Elle explique correctement les conditions de mise en application de ces méthodes.
5.3. Contribuer à la conservation et à l'amélioration du paysage.	5.3.1. Expliquer l'intérêt qu'il y a d'entretenir et de sauvegarder les espaces verts et les espaces ruraux.	CM	L'apprenant(e) justifie correctement l'intérêt d'entretenir et de sauvegarder les espaces verts et les espaces ruraux.

Fonction 6 : S'intégrer dans la vie professionnelle.

ACTIVITES DU (DES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
6.1. Se situer dans la vie professionnelle.	6.1.1. Identifier les éléments de la réglementation du travail - identifier ses droits, devoirs et responsabilités comme travailleur en référence à la législation du travail; - identifier les bases essentielles de la protection sociale (ONSS, INAMI, accidents du travail, ...); - <i>identifier les services, juridictions et organismes liés à la vie professionnelle.</i>	CM CEP	
	6.2. Développer des attitudes professionnelles.	6.2.1. <i>Développer des attitudes positives à l'égard des changements.</i> 6.2.2. <i>Accroître sa capacité d'apprendre, de s'informer et de se documenter sur les nouvelles techniques, les nouvelles technologies.</i> 6.2.3. <i>Auto-évaluer ses travaux.</i> 6.2.4. <i>Développer son autonomie, son sens des responsabilités, sa motivation.</i> 6.2.5. <i>Gérer efficacement son temps.</i> 6.2.6. <i>Organiser son travail.</i> 6.2.7. <i>Cultiver ses capacités de communication.</i>	CEF/ CEP CEF/ CEP CEF/ CEP CEF/ CEP CEF/ CEP CEF/ CEP
6.3 Utiliser l'outil informatique pour	6.3.1. Réaliser avec les logiciels informatiques et les	CM	

enregistrer des données.	banques de données les documents nécessaires.		
6.4. Utiliser l'outil informatique pour communiquer, pour s'informer.	6.4.1. Transmettre et réceptionner un courrier électronique dans le respect des procédures.	CM	
	6.4.2. Rechercher des informations, consulter des bases de données dans le respect des procédures.	CM	
6.5. Développer des attitudes déontologiques.	6.5.1. <i>Apporter une attention constante à la qualité du travail, de service.</i>	CEP	
	6.5.2. <i>Développer son autonomie, son sens des responsabilités, sa motivation.</i>	CEP	
6.6. Développer des attitudes relationnelles.	6.6.1. <i>S'intégrer dans un travail d'équipe.</i>	CEP	
	6.6.2. <i>Situer son travail dans l'ensemble des étapes du processus de production.</i>	CEP	
	6.6.3. <i>Délimiter son travail au sein d'une équipe.</i>	CEP	
	6.6.4. <i>Faire preuve de solidarité, de convivialité, de loyauté à l'égard de ses collègues.</i>	CEP	
6.7. Participer à la vie de l'exploitation.	6.7.1. <i>Prendre conscience de l'esprit d'entreprise.</i>	CEP	
	6.7.2. <i>Identifier l'organigramme de l'entreprise et le rôle de chacun de ses membres.</i>	CEP	
	6.7.3. <i>Identifier les interrelations avec les entreprises de l'amont et de l'aval.</i>	CEP	
	6.7.4. <i>Contribuer à la valorisation de l'entreprise.</i>	CEP	
	6.7.5. <i>S'impliquer dans les plans d'action en vue d'une gestion globale de la qualité.</i>	CEP	